



## Organisation d'une fête à mon domicile

Par **BLG**, le **27/02/2013** à **09:44**

Bonjour,

ma fille de 17 ans veut organiser une fête pour son anniversaire à notre domicile. Elle veut inviter 30 personnes, mineures comme elle. Je voudrais savoir si cela nécessite une autorisation préfectorale pour vérifier les conditions d'accueil et s'il faut prévoir une assurance particulière.

En vous remerciant,  
BLG

Par **cymon**, le **20/03/2013** à **16:50**

**bonjour**

je ne sais pas...

Disons pas d'alcool.

Comme c'est une soirée privée non commerciale je dirais que l'assurance responsabilité civile est suffisante.

Prévenir les voisins si la fête dépasse 22H00